

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2016

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-CLAUD s'est réuni le vendredi 8 avril 2016 à 20h00 dans la petite salle annexe en face de la mairie sous la présidence de Monsieur BAUDET Joël, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 5 février 2016 ;
- Approbation des comptes administratifs 2015;
- Vote des taux d'imposition communaux ;
- Vote des subventions ;
- Vote des budgets primitifs 2016 ;
- Travaux église de ST CLAUD - Délibération sollicitant l'aide de l'état.
- Maîtrise d'œuvre travaux de mise en séparatif partiel du réseau d'assainissement de la rue François Daigueplats
- Avancement de grades – création des postes ;
- Approbation du règlement du plan de formation ;
- Questions diverses;
 - Demande d'implantation d'un snack mobile sur la place ;

Présents : Mmes DERRAS Michèle, JOLY Paulette, TABEAUD Laurence, PINET Laurence, O'SULLIVAN Sylvie
MM. BAUDET Joël, DUBUISSON Pascal, FRETILLERE Thierry, DUCHAMBON Sébastien, GODINEAU Thomas, GILLARDEAU Michael, RYCKEBUS Thierry, DUCOURET Philippe

Absents excusés : Mmes TIJOU Mathilde,

Pouvoirs : Mme BRISARD à M. DUBUISSON Pascal

Madame JOLY Paulette a été désignée secrétaire de séance.

I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 février 2016

Aucune observation
Adopté à l'unanimité

II. Vote des comptes administratifs 2015

- Melle ROUDEAU présente les comptes administratifs 2015
- M. BAUDET sort de la séance lors du vote

COMMUNE	RECETTES	DEPENSES	Résultat de l'année (Rec-Dép)	EXCEDENT REPORTE 2014	Résultats 2015	DEPENSES ENGAGEES	RECETTES ATTENDUES	TOTAL
Section Investissement	253 049.81	324 041.38	-70 991.57	164 045.20	93 053.63	-30162.88	113 918.37	176 839.12
Section Fonctionnement	9 56034.80	754 449.65	201 585.15	47 396.05	248 981.20		Résultat ccas 1 863.91	250 845.11
TOTAL								427 684.23

Accepté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	Résultat de l'année (Rec-Dép)	EXCEDENT REPORTE 2014	Résultats 2015	DEPENSES ENGAGEES	TOTAL
Section Investissement	77 706.62	208 269.87	-130 563.25	270 339.23	139 775.98		139 775.98
Section Fonctionnement	72 211.55	55 701.83	16 509.72	50 188.19	66 697.91		66 697.91
TOTAL							206 473.89

Accepté à l'unanimité

LOTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	Résultat de l'année (Rec-Dép)	DEFICIT REPORTE 2014	EXCEDENT REPORTE	Résultats 2015
Section Investissement		0	0	34 330.44		-34 330.44
Section Fonctionnement	0.10		0,10			0,10
TOTAL						-34 330.54

Accepté à l'unanimité

CCAS	Recettes	Dépenses	Résultat de l'année (Rec-Dép)	Déficit reporté	Excédent Reporté 2014	Résultats 2015
Section d'Investissement						
Section Fonctionnement	3 000.00	4 191.63	-1 191.63		3 055.54	1 863.91
TOTAL						1 863.91

Accepté à l'unanimité

III. Vote des taux d'imposition communaux 2016

Monsieur BAUDET Joël expose que le budget pour l'année 2016 s'établit en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement à 913 162.11 euros et pour l'investissement à 651 797.52 euros en dépenses et en recettes sans recours à l'augmentation des taux des impôts communaux,

Il propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales pour l'année 2016.

- 16.25 % : taxe d'habitation
- 18.23 % : taxe foncière bâti
- 55.46 % : taxe foncière non bâti
- 20.10 % : taxe CFE

Adopté à l'unanimité.

IV. Vote des subventions ;

	SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS VOTEES POUR 2016
AMICALE DES POMPIERS	(100+100+100) 300
A.D.M.R	380
ADAPEI	150
ANCIENS COMBATTANTS	80
ASSOCIATION DE PECHE	76
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	300
CALC (Chasseneuil animations loisirs Culture)	1000
CARREAU ST CLAUDAIS	100
CAUE	76
CLUB CYCLISTE	360
CLUB DU 3EME AGE	200
COMITE D'ANIMATION	300
COOPERATIVE SCOLAIRE	3600
CULTURE ET PATRIMOINE	300
DONNEURS DE SANG	200
FOOTBALL CLUB ST CLAUD	1000
GDON	60
Groupement Jeunes de l'Avenir	140
La grande Famille confolentaise	250
NATURE ET ACCUEIL	150
RASED (imposé)	150
SOCIETE DE CHASSE	400
SPORTS ET LOISIRS	900+200 (fêtes de pâques)
Fondation du Patrimoine	100
Centre social de Roumazières	5000
ATD16	1199
Charente Eaux	839
Syndicat de la Fourrière	779.10
Syndicat du Son-Sonnette	4766.63
SDEG	4666.00
CATS	150
SMAGVC	3600

BUDGET GENERAL COMMUNE 2016

Résultats N-1 (2015) : Fonctionnement : + 250 845.11 €

Investissement : + 176 839.12 € (30 132.88 € de dépenses et 113 918.37 € recettes engagées)

FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
	<i>excédent reporté N-1</i> : 60 845.11 Remboursement personnel : 15 000.00 Produits des services : 49 080.00 Impôts : 430 145.00 Dotations : <u>358 092.00</u> 913 162.11	CHARGES GENERALES : 363 900.00 Charges personnel : 424 500.00 Autres charges : 88 971.73 Intérêts prêts : 6 200.00 Provisions : 20 000.00 023 AUTOFINANCEMENT : <u>9 590.38</u> 913 162.11
INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT
	<i>excédent reporté N-1</i> : 93 053.63 Recettes Attendues (Vestiaires, Eglise) 113 918.37 021 AUTOFINANCEMENT : 9 590.38 1068 EXCEDT FONCTIONNEMENT : 190 000.00 FCTVA : 32 000.00 Subventions : 10 000.00 Emprunt : <u>203 235.14</u> 651 797.52	Capital prêts : 50 000.00 Dépenses Engagées (Eglise panneaux) : 30 132.88 Voirie 52 500.00 Eglises : 244 334.20 Salle des fêtes : 181 000.00 City stade : 45 000.00 Lotissement : 34 330.44 Bâtiments 5 000.00 Matériel informatique 1 000.00 Matériels divers <u>8 500.00</u> 651 797.52

Adopté à l'unanimité.

VI. Travaux église de ST CLAUD - Délibération sollicitant l'aide de l'état.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre du 9 février 2016 de la direction régionale des affaires culturelles, conservation des monuments historiques.

Ce courrier propose une opération concernant la restauration générale : mise hors d'eau : clocher et nef, tranche 2/3 de l'église Saint-Claud de Saint-Claud (Charente) sur le budget 2016 du ministère de la culture et de la communication.

Cette opération est évaluée à 230 000 € H.T. (montant de l'opération pour laquelle l'Etat apporterait une subvention de 20%, soit 46 000 €

L'assemblée approuve le programme de l'opération pour un montant de 230 000 € H.T ;
(soit 276 000 € TTC), et indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Etat (Ministère de la culture et de la communication) :	46 000 €
Conseil Départemental :	49 800 €
Conseil Régional :	25 000 €
Autofinancement :	<u>109 200 €</u>
Montant de l'opération (subventionnable) :	230 000 € H.T

Et que le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

Début de l'opération : septembre 2016

Durée de l'opération : 5 mois

Adopté à l'unanimité.

VII. Maîtrise d'œuvre travaux de mise en séparatif partiel du réseau d'assainissement de la rue François Daigueplats.

Proposition du bureau d'études IDDEEO pour la maîtrise d'oeuvre : 23 820 € H.T

Adopté à l'unanimité

VIII. Avancement de grades – création des postes ;

- Suppression du poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe et création du poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
- Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe et création du poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Adopté à l'unanimité

IX. Approbation du règlement du plan de formation ;

Monsieur le Maire expose que le document relatif au règlement de formation coopératif mutualisé de Haute Charente a été transmis par mail. Ce dernier a été élaboré au cours des réunions du groupe de travail de mutualisation du plan de formation à la Communauté de Communes.

Le conseil adopte à l'unanimité le règlement du plan de formation présenté.

X. Questions diverses;

- ***Demande d'implantation d'un snack mobile sur la place ;***

Demande transmise par un commerçant de Chabonais qui souhaite développer son activité de commerce mobile.

Accepté à l'unanimité

- ***Bail local Mme ROLLAND***

Monsieur BAUDET informe que la convention d'occupation à titre gracieux avec l'agence du Crédit Agricole a été signée et a permis le maintien du distributeur situé à la place Sadi Carnot.

La commune prenant en charge le bail du logement du bas à compter du 1^{er} mars 2016, il convient maintenant d'établir ce dernier avec Mme ROLLAND,

Le montant du loyer sollicité est de 300 €.

Accepté à l'unanimité

- ***Demande de M. VIGNON***

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 951 entre Lussac et ST CLAUD, au niveau de « La Chataigneraie », il a été nécessaire de décaler le chemin rural existant qui jouxtait l'habitation de M. VIGNON. Ce dernier avait déposé une demande d'acquisition du délaissé ainsi créé, requête qui avait été acceptée lors de la réunion du 17 mars 2014 moyennant un prix de vente fixé à 1.25 € le m².

Monsieur VIGNON ayant vendu du terrain au conseil départemental au prix de 0.30 € le m² souhaite aujourd'hui acheter le terrain communal au même tarif.

Adopté à l'unanimité.

- ***Demande de dégrèvement***

Monsieur le Maire expose que M. BARDET Olivier a fait une demande de dégrèvement sur sa facture d'assainissement 2015. En effet sa consommation était de 233 m³ au lieu d'une consommation moyenne sur les 3 dernières années de 90.33 m³.

Le montant du dégrèvement s'élève à 191.18 €

Adopté à l'unanimité.

- ***Raccordement électrique***

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Monsieur TABEAUD Nicolas domicilié Chez Robinet sur la commune de Saint-Claud a déposé le renouvellement de son certificat d'urbanisme opérationnel n°CU01630816NOO05 pour la parcelle cadastrée section G n°373-374 sise Chez Robinet. Cette parcelle n'étant pas desservie par le réseau d'électricité, il est nécessaire de faire une extension, qui peut être réalisée dans le cadre d'un raccordement compte tenu qu'elle est inférieure à 100 m.

Un devis a été établi par le SDEG de la Charente pour un montant de 1075.80 €.

Les membres du conseil décident que le montant des travaux sera supporté par le demandeur.

1 abstention

- ***Voirie***

La commission des chemins doit se rendre sur place concernant l'entretien de plusieurs chemins :

- village de Négret : conflit de voisinage : une prolongation de trottoir est proposée pour éviter que les engins agricoles détériorent les terrains situés devant les habitations. Montant des matériaux : 700 €
- Chemin de la Combe : vérifier la nécessité de poser une buse pour canaliser l'eau à l'entrée d'un champ
- Chemin de la Truie : dégradation du chemin par les engins agricole. Réparation à estimer.

- ***Fusion des communautés de communes***

Monsieur le Maire expose que le préfet a passé outre le vote de la communauté de communes de Haute Charente qui s'était prononcée contre la fusion avec le Confolentais. La fusion est donc en cours malgré l'opposition d'un certain nombre d'élus.

- ***Salle des fêtes***

Monsieur le Maire informe que l'état des lieux de remise de la salle des fêtes, après une location le week-end, sera effectué par un agent communal le lundi matin.

- ***Conseil municipal des jeunes***

Madame PINET expose que suite à la mise en place du conseil municipal des jeunes, une première sortie a eu lieu le 2 avril à Ma Campagne sur le thème de la citoyenneté.

Un partenariat, « solidaire » est actuellement en cours avec une jeune étudiante qui doit effectuer un stage à Madagascar à partir du 1er septembre 2016, et l'association des parents d'élèves de ST CLAUD.

Le conseil municipal des jeunes envisage d'organisation une journée au stade avec une course solidaire afin de récolter des dons (matériels scolaires, vêtements, argent pour financer les malles)

- ***City Stade***

Monsieur le Maire expose que le projet a été inscrit au budget primitif 2016 et que sa réalisation dépendra du montant des subventions obtenues.

- ***Trésoreries***

La fusion des trésoreries est relancée. Il semble que celle-ci s'oriente vers la fermeture des trois existantes (Chabonais, Chasseneuil et St Claud) pour une nouvelle mieux centrée sur le territoire à Roumazières, lieu neutre.

- ***Inscription des enfants en maternelle.***

Les enfants peuvent être scolarisés en septembre à compter de leurs 2 ans révolus au 31 Août de l'année en cours. Cependant compte tenu d'un nombre important d'enfants scolarisés en maternelle à la rentrée de septembre 2016, la question va se poser sur la possibilité de les accueillir.

Une concertation aura lieu en conseil d'école avec les enseignants, les parents élus et le personnel des écoles.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 00h00.